

Professionnels de santé et associations alertent sur le développement des centrales au bois et des incinérateurs

Nous vous appelons à signer cet appel en envoyant « Je signe » à strasbourgrespire@gmail.com ou airsanteclimat@gmail.com

La combustion du bois est la source la plus émettrice de polluants toxiques pour la santé. Les particules de combustion émises par la combustion du bois sont les plus nocives, semblables en termes de composition aux particules diesel (fioul de chauffage et gazole routier), notamment en raison des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) extrêmement cancérigènes qui entrent à la fois dans la composition des particules fines mais également des gaz émis par la combustion du bois. La combustion du bois émet 35 fois plus de HAP cancérigènes que le fioul domestique, et bien plus encore comparativement à la combustion du charbon ou du gaz¹.

En plus de leur caractère cancérigène, ces particules carbonées sont également les plus toxiques pour les systèmes respiratoires, cardiovasculaires ainsi que pour le développement du fœtus.

La combustion du bois est également à l'origine d'autres polluants toxiques, notamment des composants organiques volatiles, cancérigènes également.

Dans ce contexte, encourager le développement du chauffage au bois et des centrales biomasses - qui fonctionnent en grande partie au bois - est dangereux pour la santé de nos concitoyens et **incompatible avec les politiques publiques d'amélioration de la qualité de l'air** notamment dans les 13 villes et territoires qui outrepassent les normes européennes.

Certes cette pollution est surtout marquée pour les anciens appareils de chauffage et tend à diminuer avec l'amélioration et le renouvellement des installations. Ainsi certaines centrales biomasses récentes sont équipées de filtres à manche permettant de diminuer les émissions mais qui laissent passer les particules

¹ <http://obsairvatoire-a86ouest.org/pdf/publications/bilan-hap-130702.pdf>

ultrafines, les plus toxiques, en raison de leur taille et des nombreux hydrocarbures aromatiques polycycliques présents à leur surface.

De nombreux projets de centrale biomasse en France et à l'étranger² se heurtent à l'opposition de riverains inquiets pour leur santé et d'associations en pointe dans la lutte écologique, telles que *Greenpeace* ou *Les Amis de la Terre*, qui s'accordent pour dénoncer la multiplication des centrales au bois³.

Les erreurs ne s'arrêtent malheureusement pas là puisque l'État encourage – en plus de la combustion du bois – le recours à la production de chaleur par incinération. Citons l'usine Blue Paper à Strasbourg, qui a bénéficié de subventions et d'aides des collectivités et de l'Ademe pour remplacer des chaudières au gaz par un incinérateur afin de fournir la chaleur nécessaire à la production de carton recyclé. Ce passage du gaz à l'incinération de déchets augmente significativement les émissions de particules fines et de HAP⁴.

10 % de gaz à effet de serre supplémentaires d'ici dix ans

Dangereuse pour la santé, la combustion intensive du bois n'est pas bonne non plus pour le climat. Si la croyance populaire, savamment entretenue, veut qu'elle soit neutre en carbone, en vérité, il n'en est rien : à quantité égale, la combustion du bois est plus émettrice de CO₂ que n'importe quelle autre énergie ! Certes, les arbres absorbent du CO₂ – CO₂ d'ailleurs habilement retranché des émissions liées à la combustion du bois pour faire croire en sa neutralité carbone. Mais si celle-ci peut être réelle lors de faible consommation des ressources en bois, elle ne fonctionne plus au rythme actuel de déforestation et de consommation du bois, qui rend impossible à nos forêts de remplir leur fonction d'absorbeuses de CO₂, y compris en Europe.

² https://www.sciencesetavenir.fr/nature-environnement/du-charbon-a-la-biomasse-la-transition-controversee-d-une-centrale-electrique_144766

³ <https://www.20minutes.fr/planete/816468-20111102-greenpeace-affirme-biomasse-forestiere-pollue-plus-charbon>

<https://www.amisdelaterre.org/six-raisons-pour-lesquelles-reconvertir-les-centrales-a-charbon-d-edf-en/>

⁴ <https://www.dna.fr/edition-de-strasbourg/2018/06/22/blue-paper-et-greenwashing>

C'est le sens d'une lettre publiée dans la revue *Nature* - et envoyée à l'Union européenne - par des chercheurs du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)⁵ . Ces scientifiques alertent sur le danger du développement industriel des forêts européennes, qui ne permet pas de compenser l'augmentation des émissions de CO₂ liées au développement des centrales et chauffages au bois et ils estiment que si rien n'est fait la filière bois énergie sera responsable, à elle seule, d'un accroissement de 10 % des gaz à effet de serre dans les dix prochaines années.

Certes, le mix énergétique, la sortie des énergies fossiles sont à encourager mais nous appelons à ne pas développer le recours aux centrales biomasses et incinérateurs notamment dans les villes et territoires très pollués. Dans ce contexte, nous pensons qu'interdire le gaz dans les logements neufs n'est pas non plus une bonne solution, le gaz pouvant dans les villes polluées, représenter une alternative très peu polluante en attendant que d'autres énergies renouvelables soient enfin accessibles.

Les médecins appellent à une évaluation plus fine des polluants toxiques dans l'atmosphère

Nous, médecins et professionnels de santé, rappelons également que les polluants toxiques sont insuffisamment évalués et réglementés dans l'air ambiant, notamment les polluants émis par le secteur industriel incluant les centrales au bois et incinérateurs. Nous insistons sur l'importance d'instaurer des valeurs limites et une surveillance des polluants toxiques non encore réglementés, comme le préconise l'Anses⁶ et nous demandons une révision des normes pour les polluants les plus nocifs comme les HAP. En effet, sur la dizaine de HAP cancérigènes, seul le benzo(a)pyrène bénéficie de valeurs limites dans l'atmosphère, mais il s'agit de normes annuelles et non journalières. En outre, la Convention de Genève prévoyait

⁵ <https://www.nature.com/articles/s41467-018-06175-4>

⁶ <https://www.anses.fr/fr/content/qualit%C3%A9-de-l%E2%80%99air-ambiant-l%E2%80%99anses-pr%C3%A9conise-la-surveillance-du-13-butadi%C3%A8ne-et-un-suivi>

en 1997 de diviser par un facteur 10 ces concentrations annuelles (de 1ng/m³/an à 0,1ng/m³/an) ce qui n'est toujours pas appliqué⁷ !

Déjà signé par plus de 50 professionnels de santé strasbourgeois nous souhaitons élargir cet appel à l'ensemble des professionnels de santé en France afin de demander une limitation de l'utilisation du bois et de l'incinération notamment dans les territoires pollués, ainsi que l'instauration de valeurs limites et d'une surveillance des polluants toxiques non réglementés et une mise en place des valeurs limites plus strictes pour les polluants les plus toxiques tels que les HAP.

Nous vous appelons à signer cet appel en envoyant un mail à strasbourgrespire@gmail.com ou airsanteclimat@gmail.com

Premiers médecins et professionnels de santé signataires :

Dr Thomas Bourdrel, radiologue

Dr Christian Michel, médecin généraliste

Dr Thierry Reeb, cardiologue

Dr Schmoll Laurent, ORL

Dr Catherine Jung, médecin généraliste

Dr Anny Zorn, médecin généraliste

Dr Boivin Sophie, endocrinologue

Dr Annic Jarnoux, médecin généraliste

Dr Jean Marie Diancourt, pneumologue

Dr Myriam Ernst, médecin généraliste

Dr Jean Louis Bagot, médecin généraliste

Dr Frédérique Sauer, cardiologue

Céline Bruderer, sage-femme

Dr Claire Wilhelm, médecin généraliste

Violaine Marcant, orthophoniste

⁷ <https://www.cancer-environnement.fr/235-Hydrocarbures-aromatiques-polycycliques-HAP.ce.aspx>

Dr Denis Matter, radiologue

Dr Farid Bousseksou, médecin urgentiste

Joëlle Berger-scheydecker, kinésithérapeute

Dr David Dadoun, cardiologue

Dr Benjamin Brodaty, anesthésiste-réanimateur

Dr Christelle Brodaty, biologiste

Dr Sophie Rabourdin, médecin généraliste

Dr Juliette Chambe, médecin généraliste

Dr Daniel Wiedemann, médecin généraliste

Rita-marianne Lange, neuropsychologue

Luisa Weiner, neuropsychologue, Maître de Conférences en Psychologie

Dr Claude Schaal, radiologue

Dr Julien Frey, médecin Unité de Soins Palliatifs

Dr Bruno Hauss, anesthésiste-réanimateur

Françoise Caillet psychologue

Dr Alexandre LECLERCQ, pneumologue

Dr Guillaume MICHEL, ophtalmologue

Dr Thomas Lefranc, psychiatre

Dr Olivier Rahimian, ophtalmologue

Dr Vanessa Juif, gastroentérologue

Dr Rivera, Chirurgien

Dr Emmanuel Dautheville, cardiologue

Dr Jean LONSDORFER, Ancien PU-PH Physiologie et Explorations Fonctionnelles Respiratoires et du Sport, HUS

Dr Julie Blavin, ophtalmologue

Dr Gaspard Prevot, médecin généraliste

Dr Jean-Marie MONSCH, gastroentérologue

Dr Christophe Marcot, pneumologue

Dr Arnaud Pfersdorff, pédiatre

Dr Valérie Ronzino-Dubost, chirurgien-sénologue

Dr Clarisse Gilles, médecin généraliste

Réseau Environnement Santé (RES)

Collectif Air- Santé-Climat

ARSMB

Professeur Isabella Annesi-Maesano, Directrice de recherche INSERM / Directrice d'équipe labellisée INSERM et Sorbonne Université EPAR ;

Docteur Mallory Guyon, Collectif Environnement Santé 74 ;

Docteur Gilles Dixsaut, Comité Francilien contre les maladies respiratoires ;

Docteur Pierre Souvet, Association Santé Environnement France (ASEF) ;

Docteur Jean-Baptiste Renard, Directeur de recherche LPC2E-CNRS

Dr Hélène Clery, médecine générale

Murie AuPrince dieteticienne

Dr Richard Faitg, anesthésiste

Dr Anne-Louise Durand, Dermatologue

Dr Lamia Kerdjana, Anesthésiste-réanimatrice

Présidente de Jeunes Médecins IDF

Trésorière de Jeunes Médecin

Dr Julien Petit, médecine du sport

Dr Alicia Pillot, médecin généraliste Lyon

Dr Christine Malfay-Regnier, ophtalmologue

Docteur Patrick Lemette, médecin généraliste

Dr Philippe Kuentz, dermatologue, Grenoble

Dr Séverine Guyon Gillig , médecine générale Strasbourg

Dr Mélanie Popoff. Médecin spécialiste en Médecine Physique et de Réadaptation Bordeaux

Dr Sylvie Langlais, gynécologue Metz

Docteur Xavier FEINTRENIE, pneumologue Vandoeuvre les Nancy